



Remplacé suite à un rachat de société

Par **Visiteur**, le **19/07/2007** à **10:18**

bonjour

Je suis responsable d'une équipe informatique dans une société sur Paris qui a été rachetée l'été dernier.

Hier a été annoncé que mon équipe serait supprimée en 2008 et que des postes seront proposés au sein de l'équipe informatique de la société racheteuse.

Cette société est dans une autre région.

Chacun aura un entretien individuel la semaine prochaine pour échanger sur leurs souhaits.

Personnellement, un manager de la société racheteuse arrive dans 10 jours pour prendre ma place et la société me propose de devenir son adjoint.

Ceci ne m'intéresse pas.

Est-ce que mon rôle peut être changé ou doivent-ils modifier mon contrat de travail pour cela ?

Ont-ils des devoirs en terme de procédure pour faire ce remplacement ? cela me semble rapide. Rien n'est formalisé aujourd'hui.

Si je ne trouve pas d'accord avant l'arrivée de cette personne, que dois-je faire puisque je n'aurai plus de fonction ?

Je souhaite arriver à un licenciement sans cause réelle ou sérieuse. Ce déplacement est stratégique (aucune raison économique).

Quelle est la bonne démarche ?

En vous remerciant pour votre aide.